

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de  
**MORANNES SUR  
SARTHE -  
DAUMERAY**

**Séance du LUNDI 24 MARS 2025**

Le 24 mars 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 18 mars 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 22

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,  
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,  
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,  
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** GUÉRY Louis (pouvoir à LECOURT Sylvie), FREULON Véronique (pouvoir à ATANI Béatrice), MOGUET Françoise (pouvoir à CLÉMOT Dany), SIMON Emmanuel (pouvoir à HUMEAU Emmanuelle), THIBAUT Jean-Paul (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle).

**Absente excusée :** DUPUIS Virginie

**Absent :** de RICHEMONT Xavier

**Secrétaire de Séance :** DELUK – de BUYSSCHER Véronique.

### DCM N° 2025 – 010 : BUDGET COMMUNAL MORANNES SUR SARTHE- DAUMERAY – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 du budget cité en objet a été réalisée par Monsieur le Trésorier de BAUGÉ et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif dudit budget.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de Monsieur le Maire et du compte de gestion de Monsieur le Trésorier, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

**Adopte le compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGÉ.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.



Accusé de réception en préfecture  
049-200064566-20250324-DCM2025-010-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025